

SAS ENSEIGNES ET MARQUAGES PUBLICITAIRES

52 Allée des Ormeaux
Combe de Minuit
46000 - CAHORS
FRANCE

Tél. : 05 65 35 16 36
Email : enseignes.marquages2@orange.fr

Siret : 38869747600025

CASTIGLIONE

17 RUE DE LA LEGION D'HONNEUR
46000 CAHORS

Réf. : Réf. à DEV00000202

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ENSEIGNES DE FACADES (3 arcades) Infographie comprise	1,00		620,00 €	0,00%	620,00 €	20,00%
- Films pour habillage des bandeaux horizontaux au dessus des vitrines Lg 2850 env. x Ht 360 mm -- 3 UNITES Impression quadri sur vinyle adhésif colle renforcée pour surface légèrement granuleuse Réf. couleur au plus proche de la teinte des menuiseries						
- Lettrages relief en pvc découpé blanc ép. 10 mm Texte Ht 210 mm : TRAITEUR - PATISSERIE Logo 1450 x 560 mm : CASTIGLIONE Accessoires et plan de pose compris						
- Logo LAMPE découpé en vinyle adhésif pour imposte vitrée centrale - Diamètre : 600 mm - 1 unité + logo pour porte d'entrée Lg 300 mm environ						
ENSEIGNE DRAPEAU DOUBLE FACE Plaque pour potence existante Fourniture plaque dibond blanc ép. 3 mm Format 600 x 600 mm Visuel en impression contrecollée 2 faces Lamination incolore pour protection, finition : mat Pattes métalliques pour accrochage fixe	1,00		140,00 €	0,00%	140,00 €	20,00%
POSE DE L'ENSEMBLE	1,00		200,00 €	0,00%	200,00 €	20,00%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
TVA 20%	671,67 €	20,00%	134,33 €

Règlement	VIREMENT
Echéance(s)	Acompte de 346,00 € au 26/11/2024 806,00 € au 26/11/2024
Echéance(s) réglée(s)	346,00 € réglée le 06/11/2024 par VIREMENT

Coordonnées bancaires

Nom	BP OCCITANE CAHORS
IBAN	FR76 1780 7008 0500 5211 2976 182
BIC	CCBPFRPPTLS

Le montant total s'élève à huit cent six euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).

Total HT	960,00 €
Acompte(s) reçu(s) HT	288,33 €
Total HT net	671,67 €
TVA	134,33 €
Total TTC	806,00 €